

Questions sur une succession

Par Saana, le 20/06/2014 à 12:48

Bonjour,

Mon grand père venant de décéder j'ai quelques questions vis à vis de la succession qui va s'en suivre.

Aucun testament n'a été fait et mes grands parents sont mariés sous le régime légal (aucun contrat de mariage).

Bref je dispose d'une voiture payée par mon grand père il y'a 7 ans. C'est une voiture d'occasion, le certificat de cession étant à son nom et la carte grise étant à nos deux noms encore. Rentre-elle dans la succession ? Car j'utilise le véhicule et l'assurance pour celle ci est à mon nom. Dois-je la mentionner forcement dans le cas ou elle y rentre pour le calcul ? Sinon comment la récupérer ?

Ensuite mes grands parents sont propriétaires de la maison qu'ils ont fait construire, et ils ont 6 enfants communs. Ma grand mère désire rester dans la maison et une donation entre époux a été faite. Comment cela se règle pour les enfants demandant leurs parts ? (certains enfants comme ma mère veulent refuser la succession au profit de ma grand mére.

Dernière petite question, mon grand père avait une voiture à lui. Ma grand mère désirant la garder, en a t-elle le droit ? Faut-il l'accord de tous les héritiers ?

Merci d'avance pour vos réponses.